



Le 20 septembre 2022

Le Maire de Lézignan-Corbières
aux membres du Conseil Municipal

ASS/GF/II/MG

Chers Collègues,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance du conseil municipal qui se tiendra :

**Le lundi 26 septembre 2022 à 18H00,
au Palais des Fêtes, avenue Maréchal Foch :**

Vous trouverez ci-dessous les questions portées à l'ordre du jour accompagnées en pièces jointes des notes explicatives de synthèse conformément aux articles L. 2121.10 et L. 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ordre du jour

Fonctionnement des institutions communales

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 août 2022
2. Liste des décisions du Maire prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du CGCT par délégation du Conseil Municipal

Finances et Ressources humaines

3. Limitation de l'exonération de taxe foncière de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
4. Partage et reversement de la taxe d'aménagement entre la commune de Lézignan-Corbières et la CCRLCM – Annexe
5. Institution de la taxe d'aménagement et fixation du taux – Annexe
6. Recrutement d'un vacataire au service enfance
7. Création d'un emploi d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles

Développement économique et emploi

8. Aides à l'économie – Soutien à l'installation pérenne d'entreprises commerciales ou artisanales en centre-ville

Prévention et Sécurité publique

9. Piste d'éducation routière mobile

Environnement

10. Avis sur la demande d'enregistrement concernant la création d'une déchèterie sur le territoire de la commune de Lézignan-Corbières
11. Déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables et transfert de compétence au SYADEN – Annexe

12. Questions diverses

Je vous prie de croire chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Gérard FORCADA

PJ : Notes explicatives de synthèse

Mairie - 42, Cours de la République - 11200 Lézignan-Corbières
Tél. 04 68 27 10 32 - Fax 04 68 27 66 38